



## Edito **Améliorer le conseil en élevage...**

### ***Vers le développement des nouvelles approches de conseil innovantes en élevage***

Le constat est fait depuis plusieurs années que les **méthodes de conseil actuelles ne donnent pas les résultats escomptés** notamment concernant l'amélioration de la maîtrise de maladies multifactorielles comme les mammites, les boiteries ou la gestion de la reproduction.

De plus, **l'évolution des systèmes** d'exploitation et des outils de production **peut rendre les démarches et outils d'intervention et de conseil existants inadaptés** à ce nouveau contexte. Les causes de non réussite des actions de conseils sont multiples : non perception par les éleveurs des réelles conséquences économiques des troubles, formulation de conseils stéréotypés non individualisés et **prise en compte insuffisante des contraintes** que ce soit des éleveurs mais aussi des agents du développement. Il en découle souvent un **manque de motivation puis d'appropriation** pour la mise en œuvre de démarches d'amélioration.

C'est pourquoi le dernier des 4 axes de travail de l'UMT s'est fixé pour but **d'améliorer l'efficience des méthodes d'intervention** que ce soit

- Par la **nécessaire harmonisation et formalisation des démarches** pour des troubles majeurs telles que mammites, boiteries ou mortalité des veaux ainsi que la gestion de l'infécondité,
- Par la **prise en compte des évolutions des systèmes d'élevage** tels la gestion des mammites en système robot ou la gestion sanitaire des regroupements de troupeaux.

Pour ce faire, nos démarchent intègrent le plus souvent en plus du **volet technique, un volet économique** ainsi que la prise en compte des aspects liés au travail. Une étape d'analyse a posteriori est également pratiquée dans l'objectif de lever les réticences des éleveurs ou des agents de développement et d'accroître la motivation aux changements.

Philippe Roussel, Institut de l'Élevage, [philippe.roussel@idele.fr](mailto:philippe.roussel@idele.fr)

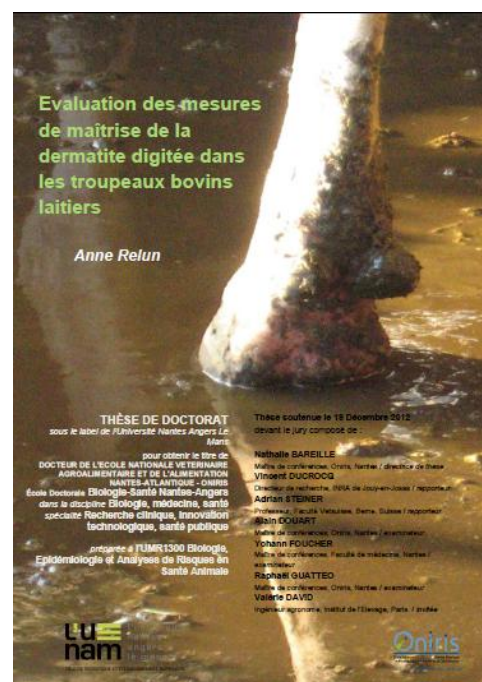
## A télécharger ce mois-ci

### **La première thèse d'université réalisée dans le cadre du programme de l'UMT Santé des Bovins**

Au sein du premier axe dédié à la maîtrise des maladies multifactorielles, le premier projet mené par l'UMT s'est intéressé à la maîtrise de la Dermatite Digitée en troupeaux bovins laitiers.

Ce travail a constitué le support de la thèse d'Anne Relun dans le cadre du dispositif CIFRE. Cette action visait à évaluer l'efficacité préventive et curative de différentes pratiques de traitements collectifs adaptables à l'ensemble des exploitations laitières françaises et de quantifier l'impact économique de cette maladie.

[Télécharger la thèse d'Anne Relun.](#)





## FOCUS : Bases pour une garantie BVD pour la commercialisation de jeunes veaux

Les échanges de bovins vivants entre exploitations induisent des **risques sanitaires**. Les plus évidents sont dus à l'introduction d'animaux porteurs d'agents pathogènes et à la diffusion de ces derniers dans des troupeaux indemnes provoquant alors des conséquences économiques potentiellement très importantes. Il est aussi des situations inverses, où les animaux introduits peuvent être naïfs vis à vis d'agents pathogènes circulant dans le troupeau d'accueil.

Parmi les agents pathogènes les plus problématiques pour les troupeaux bovins, **le virus de la diarrhée virale bovine (BVD)** est au premier plan, notamment du fait de l'existence d'animaux IPI (Infectés Persistants Immunotolérant), le plus souvent de jeunes animaux, qui peuvent de plus faire l'objet d'échanges entre troupeaux.

Contrairement à d'autres pays, qui ont adopté une réglementation interdisant les transactions de bovins IPI, c'est la voie de la **certification volontaire des animaux qui est choisie en France**. Suite aux travaux menés conjointement par **l'UMR BioEpAR** et les **GDS bretons**, des critères de garantie non IPI ont été définis et un dispositif national, basé sur l'attribution d'une appellation bovin non IPI, de certification est en cours de finalisation, sous le contrôle de l'ACERSA. Des méthodes directes et indirectes permettent de certifier un grand nombre d'animaux, et notamment les bovins adultes.

Par contre, **des méthodes permettant de certifier les très jeunes bovins à un coût acceptable font défaut**. Etant donné le nombre élevé de mouvements de ces jeunes animaux issus de troupeaux laitiers dans certains systèmes de production cette absence de certification est un verrou pour la maîtrise de la BVD, alors que des investissements conséquents sont déjà réalisés.

L'objectif du projet mené au sein de l'UMT est ainsi de développer et évaluer des **méthodes innovantes pour la certification BVD** des très jeunes bovins (de 1 à 6 semaines d'âge), combinant **l'utilisation raisonnée de tests de diagnostic existants et d'informations épidémiologiques** sur les animaux et les cheptels, ayant de bonnes performances de coût et de fiabilité.

[Télécharger les premiers résultats des travaux menés](#) (article Congrès 3R 2011)

Pour plus d'informations, [alain.joly@gds56.asso.fr](mailto:alain.joly@gds56.asso.fr)

### Dates à retenir

Journée organisée par le "RMT bâtiments d'élevage du futur" [Bâtiments d'élevage du futur](#) – Les enjeux pour demain. 13 décembre 2012 Paris

Congrès de la [Société Européenne d'Epidémiologie Vétérinaire et Médecine Préventive](#) (SVEPM) 2013. 20-22 mars 2013. Madrid.